

BULLETIN D'INSCRIPTION/ RÈGLEMENT Appel à texte ACTE 1
4^{ème} édition du Festival des Lectures d'Hiver 2021

Dans le cadre du Festival des *Lectures d'hiver*, la Compagnie BLAST organise un concours d'écriture théâtrale intitulé **ACTE 1**.

Ce concours est ouvert à toutes-s les auteur-e-s francophones quelle que soit leur nationalité. Il a pour but de favoriser l'écriture et la création théâtrale contemporaine française, de faire connaître et récompenser les œuvres des lauréats.

- Les textes doivent impérativement être envoyés par mail à acte1.textes@gmail.com avant le **samedi 20 février 2021 minuit** accompagnés du **formulaire d'information** et de ce bulletin d'inscription **complétés**.

Les dossiers reçus après cette date ne pourront être retenus.

- L'annonce et la remise de prix aura lieu le **samedi 13 mars 2021 à 19h**

Puis aura lieu la dernière lecture-spectacle du festival suivie d'un concert de clôture d'Arnaud Frémont pour la clôture du festival.

- La participation des auteur-e-s à ce concours est anonyme et gratuite.

-L'appel à texte est ouvert à compter du 1^{er} décembre 2020. Toutes les informations se trouvent sur le site de la compagnie BLAST www.compagnie-blast.com à l'onglet « Acte I »

1 – PRÉSENTATION DES ŒUVRES

Les participants écriront ou enverront l'ACTE 1 d'une pièce de théâtre en cours.

Les œuvres présentées doivent être écrites en langue française.

Elles peuvent concerner tous les genres théâtraux et être de forme classique ou moderne, en vers ou en prose.

Elles doivent être inédites et ne jamais avoir été éditées (à compte d'auteur et à compte d'éditeur), publiées ou jouées.

Les candidat-e-s ne peuvent présenter qu'une seule œuvre.

Les œuvres doivent faire 15 pages minimum, être dactylographiées avec un caractère lisible (Calibri, Times New Roman, Bookman, Arial, Tahoma) en corps 12 ou 14, être paginées et être envoyées par mail en format PDF.

Première page :

- le titre de l'œuvre présentée

- le genre (Comédie, Drame, Contemporain, Jeune Public...)

- un code d'identification composé de 3 lettres majuscules suivies de 3 chiffres choisi par vous-même. (Exemple ABC123) **À inscrire aussi sur votre bulletin d'inscription ci-après.**

Votre code d'identification devra être apposé en haut et à droite de cette première page. En cas de code identique, une mention sera ajoutée en fonction de la date d'arrivée des documents. Aucun autre signe distinctif ne doit figurer sur les manuscrits sous peine de ne pas être présenté au jury.

Afin de garantir l'anonymat auprès des membres du jury, ne pas mettre votre nom.

Veuillez noter que les textes qui ne respecteraient pas les consignes de mise en page et de présentation ne seront pas sélectionnés.

Deuxième page et suivantes :

- Le texte de l'œuvre

Envoi anonyme :

Pour garantir l'anonymat, une gestion administrative a été mise en place afin que les membres du jury ne puissent pas connaître les noms et coordonnées des auteur-e-s :

A réception de vos textes, les bulletins d'inscriptions et formulaires d'information seront conservés.

Votre code figurant sur votre texte, les membres du jury n'auront connaissance que de celui-ci afin de garantir votre anonymat.

2 - LE JURY

Le jury est composé de professionnels des métiers de l'écriture et du théâtre.

Cette 4^{ème} édition sera parrainée par :

Marion Aubert : directrice et enseignante au département d'écriture de L'ENSATT (École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Spectacle) auteure de renommée internationale et co-fondatrice de la compagnie *Tire Pas La Nappe*, sera la présidente du jury.

Son jury sera composé de

Frédéric Branchu : directeur du *théâtre de Thouars*,

Laure Bonnet : auteure, fondatrice et directrice artistique du dispositif *Écritures Théâtrales en Chantier* de la *Comédie Poitou Charentes*, auteure associée à la *comédie Poitou-Charentes*, également comédienne et metteuse en scène, elle est co-directrice de la compagnie *Les Bienveillantes*.

Sylvère Santin : co-directeur & co-fondateur du festival *Texte En Cours* à Montpellier est aussi acteur.

Anthony Thibault : co-fondateur & directeur artistique du dispositif *Jeunes Textes en Liberté* il est aussi metteur en scène de la compagnie *La Nuit te soupire*.

Dyssia Loubatière : metteuse en scène, dramaturge et lectrice dans plusieurs comités de lecture de scénarios, collaboratrice artistique de Didier Bezace de la compagnie *l'Entêtement amoureux*.

Arthur Guezennec et **Mathilde Ulmer** : auteurs, acteurs, metteurs en scène et co-directeurs de la compagnie *BLAST*.

Le jury notera les œuvres en fonction de sa propre sensibilité, mais aussi en fonction des critères suivants :

- style (usage de la langue, vers, prose, etc.)
- rythme
- pertinence des dialogues
- construction des personnages
- capacité de l'œuvre à être interprétée
- émotions qui se dégagent de l'œuvre
- intérêt général de l'œuvre...

Les décisions du jury seront sans appel.

3 - PRIX

- Le ou la lauréat-e du prix sera récompensée-é le 13 Mars 2021 et bénéficiera d'un temps de répétition et d'expérimentation autour de son texte, au sein du théâtre de Thouars. Elle-Il recevra également deux places de théâtre dans la saison du théâtre de Thouars ainsi qu'un corpus d'ouvrages de théâtre contemporain, fournis par la librairie partenaire du festival.

4 - POINTS DIVERS

La protection des œuvres par l'intermédiaire de la SACD ou de tout autre organisme recouvrant les droits d'auteurs est à la charge des auteurs.

Tout renseignement et toute difficulté qui pourraient survenir dans l'application du présent règlement sont de la compétence exclusive de la Cie BLAST.

Droit à l'image : les participant-e-s autorisent les organisateurs et organisatrices à utiliser leurs noms, raisons sociales, photographies, images ou publications à des fins publicitaires en rapport uniquement avec le concours, et sur tout support, sans que cette utilisation puisse ouvrir droit ou rémunération.

Les participant-e-s sont informé-e-s que ces données seront présentes sur les sites Internet, les réseaux sociaux, les médias par le biais de la Cie BLAST et des organisateurs et organisatrices qui ne peuvent être tenu-e-s responsables de l'utilisation abusive par des tiers de ces données.

Les participant-e-s ont connaissance du présent règlement et signent l'acceptation sans réserve ainsi que les compléments éventuels établis par les organisateurs et organisatrices. Les participant-e-s acceptent toutes dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances et que les organisateurs et organisatrices se réservent le droit de leur signifier, même verbalement. Le présent règlement est conforme au code de déontologie des manifestations littéraires publiques.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Pour tous renseignements complémentaires : acte1.textes@gmail.com

RÈGLEMENT Appel à texte ACTE 1

4^{ème} édition du Festival des Lectures d'Hiver 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION GARANTISSANT L'ANONYMAT

En résumé :

- Envoyer votre texte accompagné du présent bulletin d'inscription et du formulaire d'information remplis à l'adresse mail : acte1.textes@gmail.com avant le 20 février 2021 avec votre code d'identification.

(trois lettres et trois chiffres)

- Joindre une photo au format numérique

- La participation à ce concours est gratuite et anonyme

Nom :
Pseudonyme :

Prénom :

Adresse :
Code postal :
Pays :
Tél. :

Ville :
Etat :
Email :

Code d'identification : (3 lettres majuscules et trois chiffres. Exemple : ABC123)

Titre de l'œuvre :

Je soussignée-e, Mme ou Mr :

Certifie que mon œuvre n'a jamais été éditée (à compte d'auteur et à compte d'éditeur),
publiée ni jouée, et accepte sans conditions tous les articles du règlement du concours **appel
à texte ACTE 1**

Fait à : le :

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

À remplir et à expédier avant le 20 février 2021 à acte1.textes@gmail.com